

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision générale n°2

PIÈCE N° 6.5

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVANT LA RÉGULARISATION DU PLU

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 20 février 2020

Le Maire

Hervé BLANCHÉ



Vu pour être annexé à la délibération approuvant la régularisation en date du 07 décembre 2022

Le Maire

Hervé BLANCHÉ

